



Montréal, le 1^{er} août 2023

ÉLECTION PARTIELLE - AGENTS DE STATIONS

UN (1) POSTE DE DÉLÉGUÉ(E)

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'UNE ÉLECTION PARTIELLE SE TIENDRA

LE JEUDI 24 AOÛT 2023 DE 5H00 À 20H00

EN RESPECT DE L'ARTICLE 16.10.1 DE NOS PRÉSENTS STATUTS ET RÈGLEMENTS, LES CANDIDATS(ES) INTÉRESSÉS(ÉES) À PRÉSENTER LEURS CANDIDATURES SONT INVITÉS(ÉES) À SE PRÉSENTER À LA CENTRALE SYNDICALE SITUÉE AU :

8156 BOULEVARD SAINT-MICHEL, MONTRÉAL, QC H1Z 3E2

MARDI 8, MERCREDI 9 ET JEUDI 10 AOÛT 2023 DE 8H00 À 19H00.

LES PERSONNES DÉSIRANT DÉPOSER LEUR CANDIDATURE DEVRONT SE PRÉSENTER ACCOMPAGNÉES D'UN(E) MEMBRE EN RÈGLE DES AGENTS DE STATIONS AFIN D'OBTENIR LE FORMULAIRE OFFICIEL DE MISE EN CANDIDATURE.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE VOTE SE TIENDRA DE FAÇON VIRTUELLE. L'ENVOI DES N.I.P PAR LA POSTE DÉBUTERA DÈS QUE LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE SERA TERMINÉE.

IL VOUS SERA POSSIBLE DE VOTER LE 24 AOÛT 2023 DE 5H00 A 20H00 EN LIGNE AU : [HTTPS://CAOMSC.SIMPLEVOTE.CA/](https://caomsc.simplevote.ca/)

OU PAR TÉLÉPHONE (LE NUMÉRO RESTE À CONFIRMER)

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE VOTRE ADRESSE POSTALE EST À JOUR DANS LE PORTAIL DES MEMBRES AFIN D'ÉVITER TOUT DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE POUR LA RÉCEPTION DE VOTRE N.I.P.

LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Maxime Archambault

Maxime Archambault

Secrétaire général